

# C de nseil de Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024 - MJC Jean Cocteau**

**PLAINE DE SAYTHE  
BEL AIR**



**HAKIMA MBALA**

Coprésidente habitante



**LILIANE ROCHE**

Coprésidente élue

## > Point général **avec la police municipale**

### **Rodéos motos**

Des rodéos sont régulièrement signalés dans le quartier, pouvant créer un sentiment d'insécurité pour les habitants. Bien que la loi limite les interventions policières en l'absence d'atteintes directes aux personnes, la police municipale n'ignore pas la récurrence de ces agissements. Grâce aux 450 caméras de vidéoprotection déployées sur la commune et à l'action proactive des agents du centre urbain de surveillance, plusieurs rodéos ont pu être suivis et les motos saisies. Cet été, 7 motos ont été confisquées et détruites.

### **Infractions au code de la route**

Le non-respect du code de la route dans le quartier (vitesse excessive, non-respect des sens interdits et des stops) est un problème d'incivilité constaté à l'échelle nationale. La municipalité, soucieuse de garantir la sécurité de ses citoyens, a intensifié les

actions de la police municipale, qui a procédé à 1500 verbalisations cette année. Par ailleurs, les caméras de vidéoprotection sont aussi un outil pour assurer la vidéo-verbalisation et ainsi dissuader les comportements dangereux. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté plus large de maintenir l'ordre public et la tranquillité de tous.

### **Stationnement gênant route d'Heyrieux**

Le stationnement anarchique des camionnettes d'artisans sur la route d'Heyrieux peut poser problème. La police municipale renforcera ses contrôles, bien qu'il soit nécessaire de rappeler que ces véhicules appartiennent aux artisans travaillant sur les chantiers locaux. Néanmoins, la Ville entend ne pas sacrifier la qualité de vie des riverains, et maintiendra une politique stricte en matière de stationnement, avec 1000 procès-verbaux dressés chaque année.

### **POLICE MUNICIPALE**

**Accueil téléphonique au  
04 78 20 00 95 de 6 h à 4 h du matin,  
7 jours sur 7.**

## > Espace de jeux **Mansart/ Farrère**

Le maire réaffirme son engagement à placer les citoyens au cœur des décisions concernant leur quartier.

Le pyracorde, devenu non conforme aux normes de sécurité, sera remplacé. Fidèle à sa vision de la démocratie participative, le maire a souhaité que les usagers eux-mêmes décident du futur de cette aire de jeux. Après consultation, il a été décidé que cet espace sera dédié aux tout-petits, avec des modules accessibles aux enfants porteurs de handicap, en veillant à délimiter cet espace comme le faisait très bien les murets autour de la structure existante.

## > **Composition du conseil de quartier**

Le respect de la démocratie locale exige une participation active de chacun. Conformément à l'article 4 de la charte de la démocratie de proximité, il a été décidé que les membres inactifs du conseil de quartier seront contactés afin de clarifier leur engagement. Si nécessaire, leur place sera réattribuée. De plus, un groupe WhatsApp sera créé pour renforcer la cohésion des conseillers et permettre des échanges réguliers, dans une démarche visant à dynamiser la participation citoyenne. Nous souhaitons la bienvenue à Christine Thenier qui rejoint ce jour le conseil de quartier.



Lors des festivités de la Fête des Lumières, en décembre 2023.

Adeline Kuczawa

## > Retour sur le budget participatif

La municipalité poursuit son effort de redistribution du pouvoir aux citoyens par le biais du budget participatif. En 2024, ce mécanisme, doté d'un montant global de 160 000 €, a permis aux habitants de proposer et de réaliser des projets d'embellissement des quartiers. Grâce à ce dispositif, le square Henry Bordeaux a été équipé de nouveaux jeux. Pour 2025, les membres du conseil de quartier souhaitent se mobiliser pour transformer le rond-point Mendès France, symbolisant ainsi la volonté de donner à chaque habitant un pouvoir direct sur l'amélioration de son environnement.

## > Réhabilitation des 930 logements par Est Métropole Habitat

Dans un contexte où la transition écologique est une priorité

nationale, la réhabilitation des 930 logements d'ici l'automne 2025 représente une étape décisive pour améliorer le cadre de vie et réduire la consommation énergétique. Ce vaste projet inclut une rénovation thermique des façades et toitures, ainsi qu'une mise en conformité des parties communes (réseaux d'eaux usées et pluviales, fenêtres, sécurité électrique). Des travaux de confort thermique dans les logements sont également prévus, tels que le remplacement des portes-fenêtres et la ventilation. Cette réhabilitation s'inscrit dans une politique plus large de justice sociale et de droit au logement décent pour tous les habitants du quartier.

Pour toute information, les habitants sont invités à se rendre à la maison du projet, située rue du 8 mai 1945.

## > Fête des lumières dans les quartiers

**Mercredi 4 décembre 17h30 :** rendez-vous à la maison de

quartier Farrère pour distribution des lampions aux familles par les conseillers de quartier. Déambulation en musique jusqu'à la MJC et spectacle de feu « Le SuperShow », trio explosif de la compagnie SuperCho, devant le parvis. Collation partagée, friandises, chocolat et vin chauds servis par les conseillers de quartier.

### Autres dates, sur d'autres secteurs :

**3 décembre, 17h30 :** 3 défilés aux lampions au départ des écoles du secteur Ménival et Marendiers, et final sur la place Annie Debard.

**5 décembre, 17h30 :** défilé aux lampions au départ du groupe scolaire Revaision.

**10 décembre, 17h30 :** départ des défilés aux lampions place Salengro et place Polga, final vers le marché de Noël.

**20 décembre, 17h30 :** défilé du groupe scolaire Berliet jusqu'à la ferme Berliet.

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST**

### Contact mairie « Conseils de quartier » :

Aurélien Leprêtre

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier  
« Plaine de Saythe / Bel Air » c'est...

**19 conseillers de quartier** (membres du bureau en gras) : **CHETAIL F.**, DE AMORIN M., DEYRE R., **ERRAHAL M.**, FARHAT H., GIBERT R., LEROY P., **MARTIN A.**, MARTIN F., **MBALA H.**, MESSILITI R., **MONIN J.**, **PALOMBO-SALA H.**, **PIGNARRE M.**, RAHIM M., **ROUSSEAU M.**, **STEFANIAK J.**, THENIER C., VALERA R.

**Conseil**  
de **Quartier**  
PLAINE DE SAYTHE  
BEL AIR